

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 12/2023

4 avril 2023

L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition par Sligro-MFS Belgium d'un certain nombre de points de vente Metro Cash & Carry

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 3 avril 2023 l'acquisition par Sligro-MFS Belgium d'un certain nombre de points de vente Metro Cash & Carry.

L'enquête a notamment porté sur l'impact de la concentration sur le marché de l'approvisionnement en biens de consommation courante, d'une part, et sur le marché de la vente en gros de produits alimentaires et de produits non alimentaires liés à l'alimentation pour la consommation hors foyer, d'autre part.

Le Collège a estimé, avec l'auditeur, que la concentration ne risque pas d'avoir d'effet susceptible de faire obstacle à l'approbation.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Kris Dekeyser
Président du Collège de la Concurrence
Tel. +32 (2) 277 52 72
E-mail: krisdekeyser2@gmail.com
Site internet : www.abc-bma.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).